



Ordination Presbytérale

Cambrai, le 21 juin 2020

Mgr Vincent Dollmann, archevêque de Cambrai,

ordonnera prêtre Maxence Leblond

le dimanche 21 juin à 15h

à la Cathédrale Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai.

En raison des règles de distanciation physique dues à la crise sanitaire, l'accès à la cathédrale ne sera possible que sur invitation (priorité à la famille, aux séminaristes, prêtres, diacres et paroissiens qui ont vécu une proximité pastorale avec Maxence lors de ses années de stage sur le doyenné de Cambrai et dans le diocèse).

- **Retransmission sur grand écran assurée à l'église Saint Géry** (avec animation des chants et possibilité de communier).
- **Retransmission en direct sur le site du diocèse**
- **Retransmission sur la radio RCF** avec les commentaires du père Jean-Marie Launay

Qui est Maxence Leblond, futur prêtre ?

Né en 1990 à Saint-Saulve, Maxence Leblond a grandi à Landrecies dans l'Avesnois. Il raconte avoir senti sa vocation déjà enfant alors qu'il était servant d'Autel.

Il a suivi des études d'infirmier au CHU de Lille et y a travaillé avant de décider de changer de voie pour rejoindre le séminaire. Il a fréquenté le service des vocations de notre diocèse pour l'accompagnement dans son discernement.

Il a rejoint les GFU (Groupes de Formation Universitaire) en parallèle de ses études d'infirmier et de son travail, puis le séminaire de Lille directement en deuxième année et pendant 4 ans.

Depuis son arrivée au séminaire, il est en insertion dans les paroisses de Cambrai où il assure les services de : catéchèse des 6^{èmes} dans le cadre de l'aumônerie de l'enseignement public, accompagnement de l'école Saint Joseph, visite aux malades à la clinique Sainte-Marie, encadrement des servants d'autel.

Après son ordination diaconale le samedi 5 octobre 2019, il est resté en insertion dans le doyenné de cambrai avec les mêmes missions.

Retrouvez son interview vidéo en Pièce Jointe.

Sa formation au séminaire de Lille

La formation au séminaire s'entoure autour de **4 piliers**.

La vie communautaire

La vie de communauté est plus qu'un mode de vie lié à l'habitat sous un même toit. Elle s'impose à chacun comme **une véritable école de vie**.

C'est sous le signe de la communauté que commence la journée avec le temps des laudes. Ces temps liturgiques qui ponctuent la journée (liturgie des heures et eucharistie) permettent de **vivre en Église**, de prier les uns pour les autres. Car c'est bien le Christ qui rassemble et qui est au coeur de nos vies.

La vie spirituelle

Avant leur entrée au séminaire, un bon nombre de séminaristes ont vécu une année de fondation spirituelle au cours de laquelle ils ont appris à enraciner leur vie dans la prière. Ils vont poursuivre cet enracinement en y intégrant progressivement les autres éléments de la formation, notamment la formation intellectuelle.

La vie spirituelle trouve sa source d'abord dans **la vie de prière et la vie liturgique de la communauté** (prière du matin, prière du soir, messe quotidienne, adoration eucharistique hebdomadaire...).

La vie intellectuelle

Durant leur présence au séminaire, les séminaristes consacrent l'essentiel de leur temps à la formation intellectuelle. Elle vise non seulement à leur faire acquérir une compétence réelle dans les différentes disciplines nécessaires à leur ministère futur, mais à leur fournir aussi des méthodes pour leur travail personnel et le travail en groupe.

Parce que pour faire un prêtre intelligent capable de répondre à toutes les questions (ou presque) que ses paroissiens ne manqueront pas de lui poser, il faut bien que le séminariste commence par se les poser lui-même, le séminaire dans sa sagesse a prévu des cours divers et variés.

La vie pastorale

C'est bien la formation tout entière qui est à visée pastorale.

L'insertion pastorale donne la chance **de découvrir des lieux et des personnes**, de rencontrer des laïcs engagés dans la vie de l'Église et de mieux percevoir la réalité concrète du ministère presbytéral dans le monde d'aujourd'hui et la nécessaire collaboration entre prêtres, diacres et laïcs.

C'est ainsi un lieu de formation et de discernement. **Vie au séminaire et insertion pastorale se fécondent mutuellement.**

L'insertion pastorale a pour objectif l'apprentissage de la responsabilité pastorale : il s'agit à la fois d'acquérir une compétence en vue de l'accomplissement des différentes fonctions des prêtres et d'**entrer progressivement dans l'esprit du ministère presbytéral**, avec le mode de vie qu'il implique.

Maxence a été envoyé auprès de l'équipe de prêtres **de Cambrai**.

Les séminaristes de dernière année, diacres, sont quant à eux envoyés dans leur paroisse d'insertion à temps plein et ont sept sessions de formation d'une durée d'une semaine, réparties tout au long de l'année. C'est ce que l'on appelle **l'année diaconale**.

Depuis son ordination diaconale, le 5 octobre 2019, Maxence Leblond est en année diaconale.

Quelles sont les étapes qui mènent à l'ordination ?

Le cheminement vers le sacerdoce se fait par étapes. Chaque pas est important, il permet au séminariste de faire le point sur son cheminement et de s'engager progressivement tout en répondant à l'appel de l'Église, par la parole de l'évêque. Celle-ci prévoit des étapes institutionnelles marquées par un rite liturgique : « Admission, institutions et ordinations sont des moments importants de la vie de la communauté de formation dont elles rappellent à tous la finalité et dont elles jalonnent le déroulement ».

- Admission comme candidat au sacerdoce

Le rite d'admission est destiné aux séminaristes qui ont pris la décision réfléchie de recevoir l'ordination. Elle est accueillie officiellement par l'évêque.

- Institutions : lectorat et acolytat

Les institutions au lectorat et à l'acolytat sont des étapes qui permettent à chacun d'approfondir sa détermination à cheminer vers le sacerdoce, de se remettre devant l'appel du Seigneur et d'y répondre personnellement.

- Ordination diaconale

L'ordination diaconale est le moment de l'engagement personnel définitif. L'appelé devient diacre, le temps de cheminer vers sa future ordination presbytérale. Pour poser un tel acte de liberté, il faut avoir atteint une maturité suffisante tant au plan humain que spirituel et théologique.

- **Ordination presbytérale ou aussi appelée ordination sacerdotale**

L'ordination presbytérale est la célébration au cours de laquelle le prêtre reçoit de l'évêque le « sacrement de l'ordre ».

Par l'ordination, le nouveau prêtre reçoit le caractère sacerdotal ; il s'agit d'une marque ineffaçable, au même titre que le baptême. Appelés à servir le peuple de Dieu, les prêtres constituent un seul « presbyterium » : la communauté des prêtres d'un diocèse unis à leur évêque.

Quelle est la mission du prêtre diocésain ?



La vocation du prêtre diocésain est de se donner tout entier au Christ pour conduire les hommes vers Dieu tout en étant attaché à un diocèse. Ils sont collaborateurs de l'évêque et reçoivent la mission de servir le peuple de Dieu au nom du Christ.

- Annoncer la Parole de Dieu, afin qu'elle éclaire et transforme la vie des hommes.
- Donner les sacrements, au nom du Christ.
- Rassembler la communauté des chrétiens dans l'unité et guider le peuple de Dieu pour qu'il soit, au milieu du monde, le signe visible de la présence de Dieu.

Comment se déroule une ordination presbytérale ?

L'ordination se déroule selon les étapes suivantes :

- **Présentation et appel du candidat** : Le futur prêtre est présenté par le supérieur du séminaire et ceux qui l'ont accompagné lors de son insertion en paroisse. C'est lui, ou un autre prêtre, qui demande à l'évêque d'ordonner à la charge du presbytérat le candidat au nom de l'Eglise. L'évêque l'appelle et il répond « Me voici ».
- **Liturgie de la Parole** : Comme dans chaque célébration eucharistique, les chrétiens se mettent à l'écoute de la parole de Dieu à travers la lecture de l'évangile et l'évêque dans son homélie, donne le sens de ce qui va se vivre.
- **Ordination proprement dite** : Après un dialogue entre l'évêque et l'ordinand vient la promesse d'obéissance à l'évêque. L'assemblée chante la litanie des saints pendant laquelle l'ordinand est prosterné face contre terre devant l'autel. Puis c'est l'imposition des mains, signe du don de l'Esprit. L'évêque et les prêtres viennent successivement imposer les mains à l'ordinand. Enfin la prière de l'ordination est dite par l'évêque, tous les prêtres levant la main pendant ce temps.
- **L'ordination est suivie de rites complémentaires** : L'ordinand reçoit les vêtements sacerdotaux (l'étole et la chasuble). Il est marqué du saint Chrême sur les paumes, en signe de consécration par l'évêque qui lui remet la patène et le calice, lui donne le baiser de paix qu'il transmet à tous les prêtres. Le nouveau prêtre concélébre la messe.
- La messe se poursuit selon les rites habituels.
- Le lendemain, le prêtre préside l'Eucharistie pour la première fois.

La célébration sera retransmise en direct sur le site du diocèse : cathocambrai.com

Contacts

Secrétariat de Mgr Vincent Dollmann, Archevêque

Mme Amélia Cafede

Téléphone : 03 27 81 98 43

E-mail : secretariat.monseigneur@nordnet.fr

Service communication :

Père Marc Beaumont,

Téléphone : 06 81 49 82 00

E-mail : communication@cathocambrai.com

Adresse postale : Archevêché de Cambrai
11 rue du Grand séminaire
CS 80149
59403 CAMBRAI CEDEX

Mme Guisnet Euphémie,

Téléphone : 07 57 17 88 96

E-mail : service-communication@cathocambrai.com

Site : <https://www.cathocambrai.com/>

Facebook : Diocèse de Cambrai

Twitter : [@Diocesecambrai](https://twitter.com/Diocesecambrai)